Résumé de la séance d'informations sur l'alimentation en eau de Sainte-Luce

(séance tenue le 1 mai '23 à la salle Louis-Philippe Anctil, présentée par les firmes Akifer, Arpo et la municipalité)

L'HISTORIQUE

Depuis 1986, Sainte-Luce a débuté les recherches menant à la captation d'eau souterraine actuelle. S'en suivit plusieurs étapes d'études et de réalisations. En 2019, dans l'optique d'une augmentation du potentiel de captation nécessaire afin de répondre à la future demande croissante en eau, Sainte-Luce a mandaté les firmes Akifer pour une caractérisation de la zone d'étude la plus potentielle et Arpo pour une mise aux normes de l'eau potable. Plusieurs sites furent étudiés et ont mené à la nappe aquifère de l'ancienne pisciculture, riche d'un potentiel de captation de 100 guspm (gallons US/minute).

LA PROBLÉMATIQUE

Ce projet majeur d'alimentation en ressource vitale vient aussi répondre au besoin alarmant d'amélioration des infrastructures actuelles. Plusieurs informations importantes sont à considérer:

1. Les réservoirs d'eau brute sont actuellement vulnérables à la contamination;
2. Les systèmes de désinfection de l'eau sont non-conformes;
3. Les 2 réseaux de captation (secteurs Sainte-Luce et Luceville) sont distincts et impossible à configurer pour une gestion globale;
4. La capacité des galeries de Sainte-Luce est inférieure à la limite théorique des besoins pour Ste-Luce;
5. La capacité du réservoir de Sainte-Luce est insuffisante pour la protection des incendie.

LE DÉBIT TOTAL DISPONIBLE vs DÉMOGRAPHIE

Le rapport entre la quantité d'eau disponible et sa consommation -tant par la population, les entreprises que les services- indique un besoin net d'une nouvelle captation en eau, et ce, selon plusieurs données.

Année	*Débit moyen disponible (guspm)*	*Année*	*Population*
2011	579	1996	1419
2017	464	2006	2134
2022	431	2016	2801

LA MISE EN PLACE

Ainsi, bénéficiant d'**une subvention gouvernementale de 95%**, votre conseil municipal a décidé d'aller de l'avant. La solution retenue après maints rapports d'ingénierie fut la mise en place de ces infrastructures:

1. la **captation**, l'**emmagasinement** et de **distribution** de l'eau potable **commun aux deux secteurs** (SL/L);
2. de **nouvelles conduites d'adduction** acheminant l'eau des galeries de captage vers le site de traitement;
3. un **nouveau système de traitement** (désinfection et adoucissement);
4. un **nouveau réservoir d'eau potable**;
5. un **nouveau groupes de pompes** pour la distribution de l'eau potable vers les deux réseaux;
6. la **désaffectation des réservoirs et postes de chloration existants**.

LES COÛTS

	$
Coût total du projet:	**10 200 000**
Montant assumé par le MAMH (95%):	**9 690 000**
Montant assumé par la Municipalité (5%):	**510 000**
Coût annuel assumé par la Municipalité:	**44 464**
(amortissement sur 20 ans à 6%)	
Charge fiscale annuelle moyenne du contribuable:	**26,07**

LES AMÉLIORATIONS AUX INFRASTRUCTURES ET AVANTAGES

1. Installations de **production**, d'**emmagasinement** et de **distribution** d'eau potable **modernes et conformes** à la règlementation (qualité bactériologique);
2. Opération d'**un seul système de traitement et d'emmagasinement au lieu de deux** (Sainte-Luce/Luceville);
3. **Localisation sur le même site** de l'ensemble des infrastructures de traitement, d'emmagasinement et de distribution de l'eau potable;
4. **Optimisation de la ressource «eau brute»** par la gestion globale des galeries de captage;
5. **Nouveau réservoir de capacité suffisante** pour les besoins de consommation et de protection incendie;
6. **Augmentation du débit incendie** disponible sur les réseaux de Sainte-Luce et Luceville;
7. **Amélioration de l'accessibilité** des infrastructures pour l'entretien et l'opération;
8. **Diminution de la dureté de l'eau.**

LES FUTURES INFRASTRUCTURES

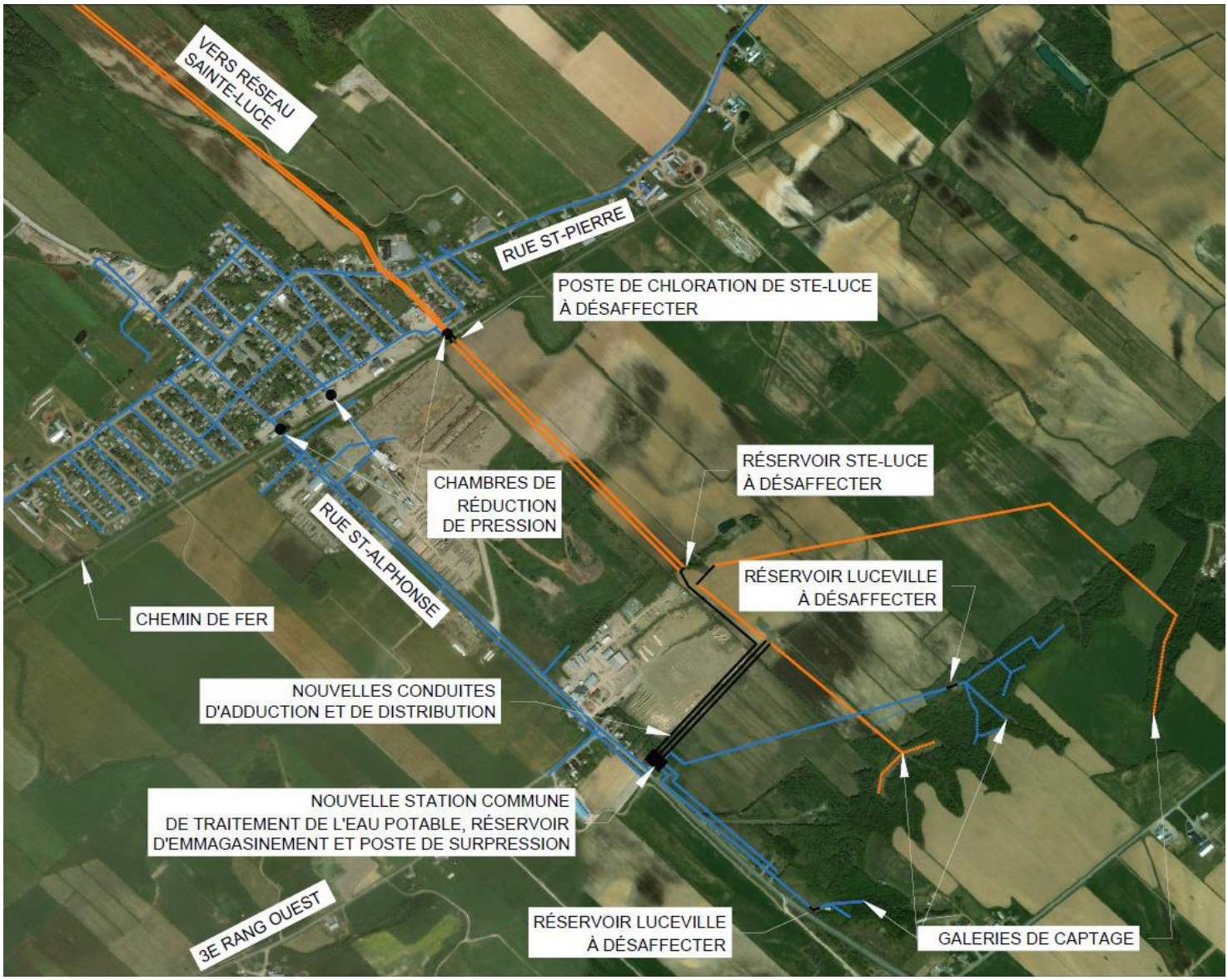

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Veuillez consulter le site de la municipalité: https://sainteluce.ca/actualite/index.php#10658

RÉFÉRENCES

Akifer: https://akifer.ca/ Arpo: https://arpo.ca

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: https://www.mamh.gouv.qc.ca/